## CONSENTEMENT MUTUEL ÉCLAIRÉ : PEELING DÉPIGMENTANT

Document réalisé en vue d'une séance de peeling pratiquée par le Docteur.
DATE
À son (sa) patient(e) NOM. $\qquad$ PRÉNOM
ADRESSE

TÉL

## COMMUN ACCORD

La décision de l'acte esthétique de peeling est prise d'un commun accord entre
Le Patient qui exprime un désir, s'informe et consulte dans le but de se faire traiter, et le Docteur qui lui explique les possibilités techniques propres à son cas particulier, les modalités et les aléas d'un peeling.
Ce commun accord nécessite, une fois la décision prise, un suivi médical régulier qui permet au praticien de mettre à la disposition de son patient tous les moyens techniques dont il dispose.
Les aléas post-peeling, s'ils surviennent, pourront être traités au mieux, et, au même titre que la décision opératoire est commune, l'est aussi toute responsabilité inhérente à son évolution et à ses suites.
|l est convenu ce qui suit,
$\checkmark$ Je reconnais que j'ai pu vous poser toutes les questions concernant cet acte et que j'ai pris note qu'il existe une imprévisibilité de durée et d'aspect tels que : d'anatomie locorégionale, de cicatrisations, de réactivité psychologique, ainsi que des risques exceptionnels voire même inconnus.
$\checkmark$ Vous m'avez informé des bénéfices attendus de cet acte et des alternatives thérapeutiques.
$\checkmark$ Je vous confirme ne pas utiliser de Vitamine A acide, ni avoir de lésions cutanées ou irritations chroniques.
$\checkmark 1$ à 2 séances sont préconisées à 1 mois d'intervalle en fonction du résultat obtenu, à renouveler l'année suivante si nécessaire.
$\checkmark$ Je vous confirme que vous m'avez exposé les suites inhérentes à tout peeling : œdème, roseur, desquamation plus ou moins importante selon l'intensité du peeling, tiraillements, picotements, sensations de brûlure.
$\checkmark$ Je reconnais que, d'un commun accord, nous sommes convenus d'un délai minimum de jours à respecter entre la consultation et l'intervention éventuelle et que, dans cet intervalle, vous êtes à ma disposition pour répondre à toute interrogation et à celles de mon médecin traitant.
$\checkmark$ Je m'engage expressément à me rendre à vos consultations et à me soumettre à tous les soins et recommandations que vous me prescrirez en pré et post-acte.
$\checkmark$ Je vous fais confiance pour utiliser tous les moyens à votre disposition pour approcher le résultat souhaité.
$\checkmark$ Je prends bonne note qu'une éviction solaire de 3 mois est obligatoire après le peeling.
En cas d'exposition solaire, utiliser Sun Ceutic 50+ de Dermaceutic ou Sunlight Screen 50+ de Eneomey.
Ce peeling nécessite une préparation de peau à effectuer 15 jours avant l'acte en cabinet.


Au 10ème jour, appliquer la crème de maintien de Dermaceutic.
Il est conseillé de maintenir pendant 6 mois après le peeling le protocole de préparation de peau afin d'optimiser les résultats.
Fait à $\qquad$ le

